



Municipalité
de
Saint-Jacques

À une assemblée publique de consultation, tenue le **lundi 27 août 2018 à 18 h 30**, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Isabelle Marsolais, conseillère

Monsieur Michel Lachapelle, conseiller

Monsieur Claude Mercier, conseiller

Madame Sophie Racette, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire.

Absences : Madame Josyane Forest, conseillère, et monsieur François Leblanc, conseiller.

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Madame Annie Jolicoeur, directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe.

Ouverture de l'assemblée

Le maire, monsieur Pierre La Salle, ouvre l'assemblée à 18 h 30.

Présentation du projet

Aucune personne n'est présente à l'assemblée de consultation. Aucune présentation au public n'est nécessaire.

Projet de règlement


Règlement numéro 018-2018 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage numéro 59-2001 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'abroger la zone I1-59.2.

Questions et commentaires

Aucune question ni commentaire.

Levée de la séance

L'assemblée publique de consultation est levée à 18 h 35.


Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière


Pierre La Salle
Maire